

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE AGTT DU 29 NOVEMBRE 2025

RAPPORT DE GESTION FINANCIERE –

Chers Présidents et Chers représentants des clubs de l'Association Genevoise de Tennis de Table.

J'ai l'honneur de vous présenter la situation financière et comptable de votre association une fois de plus sur l'exercice 2024/2025 du 1er août 2024 au 31 juillet 2025 conformément aux dates prévues par les statuts.

Pertes et Profits

La présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent a été changée suite à la subvention cantonale pour la professionnalisation. Le résultat de la saison 2024/2025 dégage un résultat négatif de CHF 1'618.60.

Recettes :

Les recettes des clubs sont stables il n'y a pas d'augmentation notable sur les recettes venant des clubs. Subventions : La subvention pour la professionnalisation de décembre à juillet est de CHF 57'790.00 et celle de l'aide au sport de CHF 61'900.00 en légère baisse. A noter une subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel que l'on retrouve en dépenses. Il est toujours difficile de budgéter les subventions J+S et Centre National car nous ne recevons jamais les mêmes montants.

Pour les prestations à noter une forte augmentation des prestations pour les clubs CHF 291'697.75 pour les salaires. Nous établissons maintenant 18 salaires tous les mois pour l'AGTT, l'ITTG et les clubs.

Les recettes totales représentent un montant de 571'776,83 CHF.

Dépenses :

Les frais pour l'arbitrage sont toujours en augmentation. C'est le prix à payer pour avoir une qualité d'arbitrage sur nos manifestations sinon nos dépenses pour la technique sont raisonnables.

Les frais pour la jeunesse sont conformes à nos prévisions et représentent un montant de 128'373.36 avec la professionnalisation.

Les prestations pour les clubs sont en augmentation en regard avec les recettes pour CHF 286'766.43. Les dépenses pour le fonctionnement sont conformes au budget.

Le total des charges se montent à CHF 573'395.43.

Bilan

Le bilan se monte à CHF 120'424.68 en augmentation suite à la subvention de l'aide au sport CHF 61'900.00 encaissée seulement en octobre (auparavant juillet) et l'avance de la subvention pour la professionnalisation CHF 52'210.00.

Les fonds propres associatifs sont maintenant de CHF 2'808.63.

Les réserves sont de CHF 32'500.00 pour les actions futures.

BUDGET

Nous vous présentons un budget revu suite au travail plus détaillé de la commission jeunesse et l'augmentation prévue pour la professionnalisation.

Cette saison avec la subvention pour la professionnalisation la comptabilité a été tenue par Braden HASLER avec l'aide de Rémy LHOEST me déchargeant d'une lourde tâche et je voudrais les remercier pour leur travail accompli avec compétence et exactitude. Je voudrais également remercier les réviseurs pour leur disponibilité et leur travail. Nous devrons pour l'avenir avoir deux révisions une comme d'habitude par les clubs et une autre professionnelle pour satisfaire aux directives cantonales concernant les subventions.

Pour terminer, le Comité Directeur, vous remercie pour votre confiance, il remercie aussi les autorités Cantonales, Fonds du sport, la Ville de Genève et Jeunesse et Sport pour leur soutien sans faille d'année en année.

En conséquence, je vous demande au nom du Comité Directeur de l'AGTT d'approuver les rapports et comptes de l'exercice comptable 2024/2025.

Christian FOUTREL
Responsable Finances au Comité Directeur de l'AGTT.